

## Fabrication de produits corporels naturels// #2957

 6 h  150,00 €

### Public

Tout public.

### Prérequis

Aucun.

### Objectifs

Ce module pratique vise à vous apprendre à composer vos formules pour fabriquer vos propres produits naturels pour l'hygiène corporelle.

Vous pourrez acquérir les techniques de fabrication en réalisant plusieurs recettes personnalisées.

*Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 2957: en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/b90445ba-30ea-48d9-a7d8-9c88392f2798\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/b90445ba-30ea-48d9-a7d8-9c88392f2798) (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/e99a44a2-a323-4de5-9b25-44511642930e>) Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.*

#### Aspects théoriques.

Découverte et utilisation des bienfaits des huiles végétales, huiles essentielles, beurres végétaux et hydrolats aromatiques.

Étude des émulsifiants, tensioactifs, glycérine végétale, poudre végétale, argile, rhassoul.

#### Aspects pratiques

Fabrication de cosmétiques sains et naturels.

Dentifrice, shampoing solide, gel désinfectant pour les mains, déodorant solide.

Chaque participant repart avec ses confections ainsi qu'un syllabus avec les recettes et informations sur les ingrédients.

### Informations pratiques

> **Droit d'inscription**  
150,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

📍 Liège

> Le 2 octobre 2026  
De 9h à 16h

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation.

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation>)